



Dossier de presse

Vendredi 26 juin 2026

Vagues de chaleur à Grenoble : sensibiliser, adapter la ville et protéger les plus fragiles





Le printemps 2026 a été le plus chaud jamais enregistré en France depuis 1900, avec la journée la plus chaude jamais enregistrée, le 26 mai. L'amplification du réchauffement climatique se poursuit et ses conséquences pour les personnes, les animaux, la biodiversité et les biens se font de plus en plus prégnantes.

A cause de sa situation géographique au cœur des montagnes et de sa forte densité de population (environ 156 000 habitant-es sur 18km²), Grenoble figure parmi les villes françaises les plus vulnérables au changement climatique. Il est donc vital d'y être plus ambitieux qu'ailleurs. Des températures à plus de 40° ont été enregistrées pendant le mois de juin, avec plusieurs jours de canicule.

Dans les Alpes, la température moyenne a déjà augmenté de 2C° depuis le début du 20^e siècle, contre 1,4 C° en moyenne en France. En une cinquantaine d'années, les glaciers des Alpes françaises ont perdu 38 % de leur superficie.

Grenoble s'organise.

A long terme, les débitumisations, les plantations d'arbres, la création d'îlots de fraîcheur, les rénovations thermiques, la diminution du trafic automobile, ou encore les expérimentations d'urbanisme permettent d'adapter les espaces publics et les bâtiments au réchauffement climatique.

A moyen terme, les rénovations de fontaines, de bornes à eau, la création d'ombrières, l'utilisation de brumisateurs, la formation du personnel travaillant avec des publics fragiles, la sensibilisation du grand public, le plan municipal de santé, les rénovations de bâtiments publics ou encore l'équipement des établissements de matériels comme des ventilateurs, permettent de s'organiser et de renforcer la vigilance et la réactivité d'une année à l'autre.

Enfin, à court terme, les mesures telles que l'appel aux personnes isolées, l'activation de jeux d'eau dans les écoles, la mise en place d'une équipe citoyenne vigilance canicule ou encore la communication sur les bons gestes permettent de faire face aux épisodes caniculaires aux côtés des plus fragiles.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Sensibiliser la population

Les pouvoirs publics peuvent être amenés à prendre des décisions impopulaires auprès de la population pour lutter contre le réchauffement climatique : suppressions de places de stationnement, baisse de la vitesse de circulation, remplacement d'arbres par des essences adaptées... Il est donc important de sensibiliser et de faire comprendre les objectifs de ces décisions : l'intérêt général et la santé publique. La convention citoyenne pour le climat de 2022 insiste sur l'importance de la sensibilisation des habitant-es ainsi que sur la nécessité de faire connaître toutes les solutions existantes sur le territoire.

► Climate Sense : un camion pour faire l'expérience d'un monde à +50°

Le camion Climate Sense sera présent à Grenoble après la rentrée de septembre 2026.

Cette expérience immersive unique permet de vivre pendant 30 min ce que pourrait être le climat du futur à 50°degrés à l'ombre. Conçue par Christian Clot pour le Human Adaptation Institute, cette expérience transforme le rapport des humains aux enjeux climatiques, et va au-delà de la sensibilisation : elle déclenche les émotions nécessaires aux décisions.

► Une conférence de Christian Clot

Une conférence de Christian Clot, explorateur, chercheur et expert de l'adaptation humaine, est prévu vendredi 26 juin à 12h15 dans l'amphithéâtre du centre-ville (Office du tourisme). Elle est destinée aux professionnel-les, décideur-ses et agent-es territoriaux.

► Le Mois de la fraîcheur porté par Grenoble Alpes Métropole

Visites guidées, balades, ateliers, espaces fraîcheur... Chaque année pendant tout le mois du juin, Grenoble Alpes Métropole organise le Mois de la Fraîcheur, avec des événements divers afin de proposer aux habitant-es des solutions efficaces contre les fortes chaleurs et des espaces et bons gestes pour se rafraîchir.

L'exposition ludique "Plus fraîche ma ville" a été créée par la Métropole pour la saison 2 des Débats pour le climat. À travers cette exposition, elle propose aux habitant-es différentes manières d'adapter le territoire au changement climatique.

GRENoble 2040 HUMAN ADAPTATION INSTITUTE

Testez la vie à +50°C

Une expérience immersive pour ressentir les impacts du changement climatique sur notre santé

26 et 27 juin de 9h à 18h

Place Félix Poulat arrêt Victor Hugo

En partenariat avec





© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Santé publique

Les fortes chaleurs ont des impacts sur la santé des individus. L'état général des populations, et tout particulièrement des plus vulnérables, se détériore rapidement après une exposition de courte durée à un pic de chaleur : plus l'intensité de la chaleur augmente, plus la part de la population éprouvant des difficultés augmente, augmentant les pathologies, le recours au soin voire les décès prématurés. Il est également nécessaire de sensibiliser sur les protections à appliquer, les risques liés aux UV et aux fortes chaleurs comme les cataractes ou les cancers de la peau. Les fortes chaleurs impliquent souvent également une qualité de l'air dégradée due notamment à l'ozone, formée avec la chaleur par des réactions chimiques entre du monoxyde de carbone et des oxydes d'azote issus du trafic routier.

► Des niveaux d'alerte pour grader l'action publique

Les mesures de prévention et de veille sociale sont cruciales pour limiter ces impacts. Ces actions sont graduées par niveaux de vigilance (vert, jaune, orange, rouge), avec des mesures d'urgence possibles en cas de situations extrêmes.

Niveau 1 <i>Veille Saisonnière</i>	Du 1 ^{er} juin au 15 septembre Période de Veille, les températures sont dites « de saison »
Niveau 2 <i>Vague de Chaleur</i>	Vigilance Jaune Météo France La chaleur est intense pendant au moins 3 jours consécutifs
Niveau 3 <i>Alerte Canicule</i>	Vigilance Orange Météo France - Déclenchement Préfet Seuils de canicule atteints : 20 °C la nuit et 34°C le jour pendant au moins 3 jours consécutifs
Niveau 4 <i>Alerte Canicule Extrême</i>	Vigilance Rouge Météo France - Déclenchement 1 ^{er} Ministre Canicule exceptionnelle avec effets collatéraux (sécheresse, etc)

► Des formations sur les risques liés aux UV pour les personnels travaillant avec les enfants

Des ateliers sont proposés par les infirmières de prévention de la Ville aux agent-es travaillant avec des enfants (ATSEM, personnel des crèches et écoles, éducateur-rices sportives, animateur-rices piscine, référent-es familles des Maisons des habitants etc.). Ces ateliers permettent d'identifier :

- Les situations à risque élevé face aux UV, comment se mesurent-ils, les variations selon la météo et la saison...
- Les risques pour la santé, tels que les pathologies de l'oeil comme les cataractes ou les pathologies cutanées comme les cancers de la peau.
- Et de promouvoir les mesures de protection : quelle exposition selon le phototype, éviter de s'exposer entre 12h et 16h, quels types de vêtements porter et comment utiliser de la crème solaire.

► La pollution de l'air, un enjeu majeur pour la santé des Grenobloises et Grenoblois

La pollution de l'air provoque à elle seule près de 6,5 millions de décès chaque année, soit un décès sur huit selon ATMO France.

Pendant les vagues de chaleur, la principale pollution vient de l'ozone. Pour se former, l'ozone a besoin de la présence des oxydes d'azote émis par les véhicules et des composés organiques volatils, mais aussi d'une météo particulière : la transformation a besoin d'ultraviolets pour opérer, et est donc facilitée par un temps chaud et ensoleillé. L'absence de vent et de pluie accroît ensuite la concentration du gaz dans l'air, car rien ne vient disperser les polluants qui s'accumulent. Si la pollution de l'air a été divisée par 2 en 15 ans à Grenoble grâce à des mesures comme la mise en place de Zone à Faibles Emissions (ZFE), elle est encore largement au-dessus des seuils de l'Organisation Mondiale de la Santé.

► Des parcs accessibles la nuit lors des alertes canicule

Pendant les alertes orange canicule, le Jardin des Plantes, le Clos des Fleurs, le Jardin du Bois d'Artas et le Jardin des Dauphins ferment entre 23h et minuit. Le parc des Charmilles et le parc Marliave sont ouverts 24h/24.

En cas d'alerte canicule et d'alerte sécheresse, tous les parcs sont ouverts 24h/24, à l'exception du parc Valérien Perrin.

► Des lieux frais et climatisés accessibles à toutes et tous

Les bibliothèques et les musées municipaux, ouverts à toutes et tous et gratuits, peuvent accueillir les personnes en recherche de lieux frais pendant les fortes chaleurs, et peut-être les aider à pousser la porte de ces lieux.

Les bâtiments municipaux climatisés accessibles gratuitement :

- Musée de Grenoble
- Muséum
- Bibliothèque Étude et Patrimoine
- Bibliothèque temporaire Chantal Mauduit
- Bibliothèque Centre-ville
- Bibliothèque Kateb Yacine
- Bibliothèque Mimi Mingat-Lerme
- Bibliothèque Gisèle Halimi
- Bibliothèque Vivian Maier
- Bibliothèque Les Munitionnettes
- Bibliothèque Mafalda
- Bibliothèque Colombine
- Bibliothèque internationale
- Maison Des Habitants le Patio
- Maison Des Habitants Chorie Berriat
- Maison Des Habitants Teisseire/Malherbe
- Maison Des Habitants Abbaye
- Maison Des Habitants Prémol
- Espace personnes âgées Ninon Vallin
- Résidence Autonomie LE LAC (salle de restaurant et RDC)
- Résidence Autonomie Saint-Laurent (salle à manger et salle d'animation)
- Résidence Autonomie Montesquieu (salle à manger)
- Résidence Autonomie Les Alpines (salle à manger et salle d'activité)
- Collégiale Saint-André
- Église Saint-Bruno

De plus, chaque année, la Ville édite une carte des lieux de fraîcheurs afin que toutes et tous connaissent les lieux où s'hydrater et se rafraîchir.



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Publics fragiles

Les enfants, les aîné-es et les personnes précarisées sont particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur et à la canicule. Face à leur intensification, le CCAS de Grenoble déploie un dispositif de prévention et d'accompagnement mobilisant l'ensemble de ses établissements, de ses services à domicile, de ses équipes et de ses partenaires. L'objectif est double : protéger les personnes les plus vulnérables tout en préservant leur qualité de vie et leur autonomie.

Aîné-es et personnes en situation de handicap

► « À vos côtés » : un dispositif renouvelé pour prévenir l'isolement et renforcer la sécurité

En 2026, l'offre proposée autour du traditionnel registre des personnes fragiles a évolué pour devenir « À vos côtés », un service d'accompagnement et de prévention destiné aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Gratuit et personnalisé, ce service vise à permettre aux personnes de continuer à vivre chez elles, en bénéficiant :

- d'un-e interlocuteur-riche dédié-e pour répondre à leurs questions et les orienter dans leurs démarches ;
- d'un contact facile, par téléphone ou sur rendez-vous ;
- d'une veille spécifique en cas de canicule, de grand froid ou d'autres situations exceptionnelles ;
- d'informations régulières sur les activités et événements proposés à Grenoble ;
- de conseils pratiques pour le quotidien ;
- d'appels et de visites de convivialité réalisés grâce à un réseau de bénévoles.

Cette évolution traduit une volonté forte : au-delà d'un registre d'alerte il s'agit de conforter une démarche plus globale de prévention de l'isolement et d'accompagnement du maintien à domicile.

► Une organisation graduée en cas de déclenchement du plan canicule

Lorsqu'une vigilance canicule est activée, le CCAS déploie une organisation structurée permettant d'entrer rapidement en contact avec les personnes inscrites au dispositif « À vos côtés ».

Le processus repose sur plusieurs niveaux :

1. Deux campagnes d'appels automatisés sont lancées sur les téléphones fixes ou portables des personnes inscrites.

2. En l'absence de réponse, des SMS ou courriels de relance sont adressés.
3. Les équipes de la Direction de l'action sociale des personnes âgées, renforcées par des agents volontaires du CCAS et de la Ville dans le cadre d'une solidarité interservices, réalisent des appels individualisés auprès des personnes, de leurs proches ou des professionnels intervenant à domicile.
4. Si nécessaire, des visites de levée de doute et des enquêtes de voisinage sont effectuées par des binômes de bénévoles de la Croix-Rouge française.
5. En dernier recours, les services de secours sont sollicités lorsqu'aucune information n'a pu être obtenue.

Cette organisation permet de sécuriser rapidement les situations les plus préoccupantes.

► **Lancement d'une équipe citoyenne vigilance canicule à partir du 20 juillet**

La Ville invite les citoyennes et citoyens volontaires à participer à une équipe vigilance canicule chargée de téléphoner aux personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles et isolées, du 20 juillet au 4 septembre. Les volontaires assureront une permanence hebdomadaire de 13h30 à 16h30 au Centre communal Camille Claudel, sur les semaines qu'ils auront préalablement sélectionnées.

Les inscriptions se font par mail à : registre.daspa@ccas-grenoble.fr

Une réunion d'information aura lieu le lundi 29 juin de 18h à 19h au Centre communal Camille Claudel. Cette initiative vient renforcer les dispositifs existants et témoigne de l'importance des solidarités de proximité face aux risques liés aux fortes chaleurs.

À ce titre, la Cité Baya des Aîné-es et des Aidant-es s'affirme plus largement comme une véritable porte d'entrée des politiques gérontologiques du CCAS de Grenoble. Elle constitue un lieu ressource central, à la fois d'information, d'orientation et d'accompagnement, facilitant l'accès de chacun-e aux dispositifs existants. Elle contribue à renforcer la lisibilité et la proximité de l'action publique en direction des personnes âgées et de leurs proches.

► **Des établissements adaptés pour offrir fraîcheur, confort et lien social**

Chaque résidence autonomie et EHPAD dispose d'au moins une pièce rafraîchie qui constitue un véritable espace de vie. Les résident-es peuvent y prendre leurs repas, s'y retrouver dans la journée et participer à des animations adaptées aux températures estivales.

Les équipes renforcent leur vigilance autour :

- de l'hydratation régulière des résident-es ;
- d'une alimentation adaptée et rafraîchissante, avec notamment des fruits frais, des brochettes de fruits, des collations ou des glaces ;
- de l'organisation d'activités compatibles avec les fortes chaleurs ;
- de la sensibilisation aux gestes de prévention.

Ces espaces constituent également des lieux essentiels de convivialité et de lutte contre l'isolement.

À l'EHPAD André Léo, plusieurs espaces rafraîchis sont mis à disposition des résident-es, un système de rafraîchissement par le sol permet de conserver une température intérieure et les espaces communs sont équipés de volets orientables en fonction de la luminosité, limitant les apports de chaleur.

► **Une vigilance quotidienne des services à domicile du CCAS**

Les agent-es chargés de la livraison des repas constituent un relai de proximité quotidien précieux. Ils et elles portent pendant les périodes de grandes chaleurs une attention accrue à l'état général des personnes, à leur alimentation et à leur capacité à faire face aux fortes températures.

Les professionnel-les intervenant au domicile assurent une vigilance renforcée concernant : l'hydratation, l'état de santé général, les signes de fatigue ou de déshydratation, les conditions de vie dans le logement et le maintien des habitudes alimentaires et des recommandations médicales. Pendant toute la période de chaleurs intenses, un contact téléphonique est maintenu régulièrement avec les personnes les plus isolées bénéficiaires du service de soins.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Enfants

► 100% des salles de classe équipées en ventilateurs

La totalité des salles de classe des écoles de Grenoble sont équipées d'au moins deux ventilateurs, et toutes les salles de sieste de brasseurs d'air au plafond.

De nombreuses autres actions sont menées pour limiter la chaleur :

- Pose de films UV, de stores et de menuiseries pour limiter l'exposition ;
- Installation de brise-soleils et de la végétalisation des façades les plus exposées comme à Vallier
- Installation de ventilations doubles flux ;
- Ventilation de certains bâtiments scolaires pendant la nuit ;
- Plan de réhabilitation et de végétalisation des crèches pour améliorer le confort thermique et la qualité de l'air ;
- Priorité au confort d'été lors des rénovations et des constructions d'écoles (freecooling, rafraîchissement par eau de nappe, casquettes solaires, isolations...).

► La Ville et l'Institut national du cancer (INCA) expérimentent des ombrières

Afin de créer de l'ombre dans des cours d'école particulièrement minérale, la Ville, en lien avec l'Institut national du cancer, a mis en place des ombrières dans les cours de l'école maternelle La Rampe et de l'école Les Buttes. D'autres toiles d'ombrage seront installées dans la cour de la crèche Anthoard pour l'année prochaine.

► Une organisation scolaire adaptée

Chaque établissement recevant des enfants (établissements scolaires, périscolaires, crèches, centres de loisirs, activités sportives...) reçoit une fiche pratique avec des conseils d'adaptation pour limiter les apports de chaleur et de protéger les enfants : adaptation des menus (inclusion de repas froids, options plus légères et hydratantes...), mise à disposition de bars à eau pour les enfants ; école et périscolaire dehors ; sensibilisation des équipes d'animation aux méfaits des UV ; organisation des temps de récréation dans des espaces ombragés...



► Des jeux d'eau dans les cours d'école

Depuis 2020, des systèmes de rafraîchissement par l'eau ou jeux d'eau sont installés dans les cours (écoles, crèches, centres de loisirs...). Aujourd'hui, la Maison des Collines, 24 crèches et la totalité des écoles ont été équipées de systèmes de rafraîchissement.

► Végétaliser les cours de crèches et d'écoles (projet Coqueli'cours)

Dans le cadre du projet Coqueli'cours, plusieurs cours de récréation sont rénovées afin de transformer ces espaces très minéraux en véritables îlots de fraîcheur (végétalisation, débitumisation).

11 cours d'écoles végétalisées et désimperméabilisées (Clémenceau, Diderot, Turc, Vallier, Menon, Jouhaux, Les Trembles, Racine, Chorier, Sidi Brahim et Les Genêts), et 3 nouvelles cours sont entrées en travaux : la maternelle Buisson, la maternelle Le Lac et à partir de septembre, la cour du centre d'animation de la Maison de l'Enfance Bachelard. Par ailleurs, les cours de 9 crèches ont été végétalisées.



Cour de l'école Jouhaux © Auriane Poillet, Ville de Grenoble



Place aux Enfants Racine © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► Le projet Place(s) aux Enfants, pour végétaliser les rues devant les écoles

Le projet Place(s) aux enfants se poursuit, avec un triple objectif : assurer la sécurité des enfants en apaisant les abords des écoles et en interdisant l'accès aux voitures ; améliorer la qualité de l'air ; créer des îlots de fraîcheur en désimperméabilisant les sols pour favoriser l'infiltration des eaux et en végétalisant le plus possible et en utilisant des matériaux de couleurs claires.

19 Place(s) aux enfants sont actuellement réaménagées ou en cours de réaménagement. La Ville vise la création d'une Places(s) aux Enfants devant chaque école de la ville.



Place aux Enfants Lachat © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► Plan de réhabilitation des écoles et des crèches

Le plan Ecole a permis la construction de 4 écoles exemplaires sur le plan thermique (Florence Arthaud, Simone Lagrange, Marianne Cohn et Anne Sylvestre), la rénovation thermique complète de 5 écoles au niveau BBC (Elisée Chatin, Ampère, Painlevé, Vallier, les Trembles) et la rénovation thermique partielle de 4 écoles (Buffon, Sidi Brahim, Diderot, Châtelet).

Les rénovations thermiques des écoles Jules Verne et Ferdinand Buisson quant à elles s'achèveront à la rentrée 2026. 3 crèches ont été ouvertes et 8 ont été complètement réhabilitées.

Le confort d'été est systématiquement intégré dans les programmes de rénovation et de construction d'établissement recevant des enfants.

► Le label écolo crèche

Les 27 crèches gérées par le CCAS sont inscrites dans une démarche de labellisation environnementale consistant à travailler conjointement les questions sociales et les aspects



Pôle enfance Les Trembles © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

environnementaux.

Objectif : renforcer la qualité d'accueil, la réduction des inégalités sociales, de santé et environnementaux. Créé en 2009, le label Ecolo crèche® est le premier label de développement durable dédié à la petite enfance. Il marque la reconnaissance et l'engagement de progrès, valorise les efforts des équipes et permet au public comme aux collectivités de reconnaître les crèches engagées dans une démarche de transition écologique. Il est renouvelable tous les 3 ans.

Une crèche grenobloise, la Voie Lactée, a reçu le label écolo crèche ouvrant la voie à d'autres labellisation.

Personnes précarisées

► Des douches municipales gratuites et ouvertes 7j/7

Les douches municipales sont ouvertes à toutes et tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h45 à 12h ; les samedis et dimanches de 9h à 12h. Des créneaux sont réservés aux femmes avec ou sans enfants les mardis de 7h45 à 12h.

Huit douches sont disponibles, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un kit de toilette (serviettes, savons et shampoings) et des protections périodiques sont également mis à disposition gratuitement.

► Informer les personnes en grande précarité

Le CCAS diffuse à 70 associations et organisations partenaires 2000 exemplaires du flyer "Où trouver de l'aide cet été" qui reprend l'ensemble des lieux ouverts durant l'été. Le flyer sera aussi disponible en ligne, avec la carte des lieux de fraîcheur sur www.solidarites-grenoble.fr et sur la page Facebook de Solidarités Grenoble.

Par ailleurs, la maraude sociale gérée par le CCAS porte une attention particulière aux effets de la chaleur pour les personnes vivant en rue, squats, bidonvilles, habitats de fortune et dispense les conseils et orientations adaptés.





Aire de brumisation Flaubert © Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

L'eau pour se rafraîchir

Lorsque les températures sont hautes, le rafraîchissement par l'eau dans l'espace public est une solution efficace, à condition de ne pas gaspiller la ressource. La Ville rénove ses fontaines, fonctionnant historiquement à puit perdu, pour conserver l'eau en circuit fermé. Elle crée des aires de brumisation et installe des brumisateurs, peu consommateurs d'eau. La Ville innove également pour récupérer l'eau de ses piscines.

Les nouveautés 2026

► Une nouvelle aire de brumisation au parc Flaubert

Dans le cadre du projet de réaménagement de la ZAC Flaubert, une aire de brumisation de 200 m² a été créée au sein du parc Flaubert à partir de juin 2026.

L'installation comprendra huit mâts équipés de plusieurs buses de brumisation haute pression produisant des microgouttelettes. Ce dispositif permettra d'apporter de la fraîcheur tout en limitant la consommation d'eau, estimée à environ 20 litres par heure, soit l'équivalent de deux chasses d'eau.

► Des coupelles à boire pour les animaux

Lauréat du budget participatif 2025, ce projet prévoit l'installation de 250 coupelles à boire destinées aux animaux au pied des bornes-fontaines à boire de la ville. Elles ont été installées au printemps dernier, pour un budget de 30 000€.

L'objectif est double : améliorer l'accès à l'eau et au rafraîchissement pour les animaux, tout en valorisant la ressource en eau et en respectant les conditions d'hygiène (humain et animaux).

► Une nouvelle borne-fontaine plus économe et plus rafraîchissante sur la place de Metz

Dans le cadre du réaménagement de la place de Metz, une nouvelle borne-fontaine « Néo Smart » sera installée et mise en service en mai 2026. Plus économe en eau, plus accessible et plus rafraîchissante, cette borne comprend un jet à débit réduit pour remplir les gourdes, un rince-bouche et 4 buses de brumisation permettant de se rafraîchir.

Une borne identique sera également installée place Victor Hugo à partir du mois de juillet.

► Récupération des eaux de piscine au Clos d'Or

Dans le cadre de la rénovation thermique de la piscine du Clos d'Or, un système de cuves de récupération des eaux de piscine est actuellement en cours d'installation. Ce dispositif permettra de récupérer et de valoriser l'eau pour différents usages, notamment le nettoyage des places de marchés ou l'arrosage, avec un objectif d'économie estimé à 1 000 litres d'eau par an.

Le projet est financé dans le cadre du budget participatif « Rafraîchir Grenoble », à hauteur de 120 000 € TTC. Les cuves devraient être opérationnelles à l'automne 2026.

► Une baignade dérivante dans l'Isère dès cet été

Une baignade dérivante dans l'Isère, surveillée et aménagée, est prévue le 29 août, sous condition de météo.

► La piscine Jean Bron ouverte 3 trimestres sur 4

Autrefois ouverte uniquement pendant la période estivale, la piscine Jean Bron est désormais ouverte le printemps et l'automne, grâce à des aménagements spécifiques (barnums et vestiaires chauffés, couvertures thermiques, reprise des huisseries, installation d'éclairages LED), garantissant une température de l'eau de 27°C et des espaces d'accueil à 24°C, pour un coût énergétique comparable à celui d'une piscine couverte. Les vagues de chaleur précoces ou tardives étant vouée à se multiplier dans les années à venir comme en mai dernier, cela permet aux Grenoblois-es de profiter de la baignade en plein air en cœur de ville alors que la période estivale n'a pas encore débuté officiellement.

► Le patrimoine "eau" de la Ville, c'est aussi...

- 258 bornes fontaines à boire dans toute la ville.
- 2 brumisateurs mobiles au Jardin de Ville et rue Christophe Turc, qui seront aussi utilisés lors de l'Été oh! Parc, de l'Été sur les quais, du Cabaret Frappé ou du 14 juillet au parc Jean Verlhac.
- 6 brumisateurs fixes à Saint-Bruno, Mistral, rue Charles Dullin, Edmond Arnaud dont 3 aires de brumisation sur l'esplanade Alain Le Ray, à côté de l'aire de jeu du parc Paul Mistral et dans le parc Flaubert.
- Des jeux d'eau mobiles déployés sur les événements organisés par la Ville (Fête des Tuiles, Été sur les quais et Cabaret Frappé...) ou par des associations : 6 jeux d'eaux mobiles (4 grands et 2 petits) et 1 dispositif fraîcheur à l'Été Oh! Parcs.
- 3 lacs ornementaux dans les parcs Jean Verlhac, Champs Élysées et Pompidou.
- 7 bassins ornementaux et/ou végétalisés sur l'ensemble du territoire.
- 25 fontaines ornementales sont aujourd'hui en fonctionnement.
- 3 fontaines emblématiques ont été rénovées en 2025 : la fontaine Victor Hugo, les vasques de la rue Montorge et les jets d'eau et le miroir d'eau de l'esplanade Alain Le Ray.



Piscine Jean Bron © Sylvain Frappat, Ville de Grenoble



Place Victor Hugo © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Adapter la ville et les espaces publics

Une ville plus fraîche, c'est d'abord une ville qui redonne la place à la végétation et aux arbres, où les eaux de pluie peuvent s'infiltrer dans les sols. Sur la dernière décennie, la Ville a créé 7 nouveaux parcs et squares, en a agrandi 6, créé 9 places et placettes végétalisées, a planté plus de 17 000 arbres, donné plus de 2000 arbres à des Grenoblois-es et des organisations, végétalisé de nombreuses toitures

Les espaces publics rénovés ou en cours de rénovation

► Une rue ombragée et colorée dans le centre ville

Dans le cadre du dispositif « 100 premiers jours », la Ville expérimentera un aménagement d'ombrage temporaire dans une rue commerçante du centre ville afin d'apporter davantage de fraîcheur durant l'été.

Le dispositif prendra la forme d'un « ciel de rue » constitué d'un filet léger en tissu nautique sur lequel seront cousus des drapeaux colorés. Inspirée du pixel art, cette création formera une œuvre visuelle et cinétique animée par le vent.

L'installation reposera sur les ancrages déjà utilisés pour les décorations de Noël. L'installation est prévue de mi-juillet à fin septembre 2026

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- rafraîchir l'espace public ;
- apporter de la couleur et de l'animation dans les rues grenobloises ;
- tester un dispositif innovant déjà expérimenté dans d'autres villes françaises.

Une évaluation sera menée à l'issue de l'expérimentation afin d'étudier les bénéfices pour les habitants et d'éventuelles reproductions sur d'autres sites de la ville. Le projet est financé dans le cadre du budget participatif « Voile d'ombrage » de 2021, pour un coût total de 45 000€ environ.

► Un espace vert à moins de 5 minutes à pied pour toutes et tous les Grenoblois

Depuis l'ouverture du square Lilian Dejean, construit sur un ancien parking, la quasi totalité des Grenoblois-es ont accès à un espace vert à moins de 5 minutes à pied de chez eux.

Ce nouvel espace de fraîcheur à l'échelle du quartier a été renaturé, les sols ont été débitumés et permettront une meilleure infiltration des eaux pluviales. Quatre nouveaux arbres seront plantés cet hiver en complément des grands platanes qui fournissent déjà une ombre importante, et du mobilier urbain a été installé afin de faire du square un lieu de détente et de rencontres.



► **La place de Metz, pour faire d'un ancien parking un lieu commerçant convivial et ouvert**

La nouvelle place ouvrira au public courant août. Ses trottoirs élargis et ombragés le long des commerces permettront une meilleure visibilité des enseignes, des matériaux nobles redonnent toute sa qualité à cette place du centre-ville, l'accessibilité aux commerces a été renforcée, et des terrasses plus agréables et ombragées créées.

Cet ancien parking se transforme en une place-jardin rythmée par des massifs végétalisés permettant de planter 28 arbres de haute tige créant de grandes zones d'ombre naturelle, de diversifier la végétation des massifs pour offrir un écosystème propice à la biodiversité urbaine et de désimperméabiliser la ville pour faciliter l'infiltration naturelle des eaux de pluie et contribuer à lutter contre les îlots de chaleur.

► **L'Esplanade, un parc végétalisé et apaisé en entrée de ville**

La création d'un grand parc au pied de la Bastille et à la place d'un ancien parking viendra à la fois mettre en valeur ce patrimoine historique remarquable, renforcer l'identité du site et compléter le maillage de la ville en espaces verts. Le parc, d'une superficie de deux hectares et entièrement accessible au public, ouvrira début octobre 2026. À l'été 2027, un espace de fraîcheur viendra compléter les aménagements, avec l'installation d'une aire de brumisation et d'ombrières.

► **25 arbres plantés sur la place Salvador Allende**

La place Salvador Allende à Teisseire a fait l'objet de travaux de végétalisation avec 25 arbres plantés et 1000 m² de surface désimperméabilisées et végétalisées. Ce projet a permis de rafraîchir le quartier, très minéral et vulnérable aux îlots de chaleur urbains. La borne fontaine a été remise en état et déplacée.

► **L'avenue Jeanne d'Arc rénoverée et embellie a rouvert**

L'avenue Jeanne d'Arc, située entre le boulevard Clémenceau et la rue Claude Genin, a été entièrement rénoverée et réaménagée. Les trottoirs et la chaussée ont été repris, une piste cyclable bidirectionnelle créée, des arbres plantés, de nouveaux espaces verts créés, des places de stationnement en pavés à joints fertiles pour l'infiltration des eaux pluviales et de places de livraison aménagées et des arceaux à vélo et mobiliers d'assise installés.





Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr